



Besançon, le 13 mars 2018

PROJET DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°19 RN 77 – JONCHES

Un mois de concertation publique (du 15 mars au 15 avril 2018)

Une concertation publique destinée à informer, échanger et recueillir les questions et avis du public sur le projet de suppression du passage à niveau n° 19 à Jonches (Auxerre) **s'ouvre le 15 mars et durera jusqu'au 15 avril 2018.**

La concertation représente une étape essentielle dans l'avancement et la conception du projet de suppression de ce passage à niveau.

Des **plaquettes d'information** et des **registres** seront mis à la disposition du public en mairie d'Auxerre, de Monéteau, de Venoy ainsi qu'au service urbanisme de la ville d'Auxerre dès le 15 mars.

La plaquette sera également disponible sur le site : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr.

Réunions publiques le 21 mars à Laborde et le 28 mars à Monéteau

Deux réunions publiques, **ouvertes à tous**, sont programmées au cours de la concertation. Elles se tiendront le **mercredi 21 mars à 18h30 en salle Camille DEBAY de Laborde**, et le **mercredi 28 mars à 18h30 au foyer municipal de Monéteau**.

L'État, maître d'ouvrage de l'aménagement, et les collectivités partenaires du projet souhaitent que ce temps de dialogue associe largement le public (habitants, associations, entreprises et acteurs économiques...) et permette, au regard des avis qui seront recueillis, d'approfondir et d'enrichir la suite des études.

Des plaquettes d'information seront disponibles à Auxerre (en mairie et au service de l'urbanisme), et en mairie de Monéteau et de Venoy.

Pour participer à la concertation, du 15 mars au 15 avril 2018

Pour s'informer sur le projet

- **La plaquette de présentation du projet** à disposition à la mairie d'Auxerre, de Monéteau et de Venoy ainsi qu'au service urbanisme de la ville d'Auxerre, aux horaires habituels d'ouverture, et sur le site internet de la DREAL

- **Le site internet** : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Pour faire part de son avis

- Sur les **registres** mis à disposition à la mairie d'Auxerre, de Monéteau et de Venoy ainsi qu'au service urbanisme de la ville d'Auxerre, aux horaires habituels d'ouverture

Par **courriel** : jonches-suppressionpn19@developpement-durable.gouv.fr

- Par **courrier** : « Concertation Jonches - suppression du PN19 » - DREAL Bourgogne Franche-Comté, 21B rue Alain-Savary, CS 31269, 25005 Besançon Cedex

Pour échanger sur le projet

- **Les réunions publiques** organisées :

- le mercredi 21 mars 2018 à Laborde à 18h30
- le mercredi 28 mars 2018 à Monéteau à 18h30

Contacts :

- Dreal : Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

- Préfecture de l'Yonne : Céline BENOIST – 03 86 72 79 72

celine.benoist@yonne.gouv.fr